

## Seniors

## AVIVO Neuchâtel organise une journée dédiée aux aînés

Le jeudi 30 mai prochain, l'association de défense des retraités AVIVO organisera sa première journée de l'AVIVO à la ferme de Pierre-à-Bot à Neuchâtel. Au programme plusieurs conférences sur différentes problématiques d'actualité qui touchent les aînés, comme les prestations complémentaires, l'EMS ou les arnaques.

Jamais le poids démographique des aînés n'a été si important. Allongement de l'espérance de vie et vieillissement de la population font que la part des personnes de plus de 65 ans atteint un niveau que nos sociétés n'avaient jamais encore connu. À l'horizon 2050, le canton de Neuchâtel prévoit qu'un quart de sa population aura 65 ans et plus. « Notre association doit porter la voix des aînés et prendre part aux débats menés par les collectivités sur les politiques publiques », estime Claude-Alain Kleiner, président cantonal d'AVIVO Neuchâtel, citant en exemple le thème des transports publics.

La première journée de l'AVIVO, qui aura lieu le 30 mai prochain, permettra en partie à l'association d'être mieux connue et reconnue comme représentante de cette frange de la société. « Cette journée est une première à Neuchâtel et peut-être même en Suisse romande. La démarche suscite un fort intérêt des autres sections suisses », relate le président de celle neuchâteloise, heureux de la présence au début de cette journée de la conseillère d'État Florence Nater et des coprésidentes d'AVIVO Suisse, Béatrice Metraux et Anne-Catherine Lyon. Cette première se déroulera à la Ferme de Pierre-à-Bot à Neuchâtel, de 9 heures jusqu'aux alentours de 16 h 45.

### Riche programme

Le programme de cette journée sera composé de plusieurs conférences en lien avec des problématiques auxquelles sont confrontés fréquemment les aînés. Entre autres, Daniel Favre de la police cantonale neuchâteloise délivrera des conseils pour se prémunir de différents types d'arnaques, le directeur de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, Mathieu Erb, viendra parler des prestations complémentaires, Pro Senectute Arc jurassien présentera les services de sa consultation sociale ou encore Fabienne Wyss Kubler,

secrétaire générale de l'ANEMPA, abordera la question du placement en EMS.

« Ce sont des interrogations, voire des craintes, d'actualité pour les aînés, chez qui les questions d'autonomie et différents aspects du monde actuel sont importants », développe Claude-Alain Kleiner en soulignant tout de même que ces préoccupations et la thématique des retraités sont connus par les autorités. « Toutes mes démarches auprès des communes pour contribuer d'une manière ou d'une autre à l'événement ont reçu bon accueil et les retours sont très positifs », reconnaît-il, en expliquant que la société devra se préparer au tsunami gris qui s'annonce. Faire reconnaître le « monde des aînés », entre les défendre et proposer des activités, peut résumer le but de l'association.

### Journée conviviale et ouverte à tous

Cette première journée de l'AVIVO se veut ouverte à tous les retraités, membres de l'association ou non, et conviviale. Les conférences sont gratuites et l'accueil avec café et croissants ainsi que l'apéritif en fin de matinée offerts. Seul le repas de midi proposé est payant pour un prix de 24 francs pour les non-membres, et demande une inscription.

Comme le précise le président d'AVIVO Neuchâtel, les personnes peuvent venir uniquement assister à l'une ou l'autre intervention qui les intéresse. Ce dernier espère que cette première journée de l'AVIVO saura attirer et réunira nombre de retraités, pour l'heure soixante sont déjà inscrits. « Et, Pierre-à-Bot est accessible en transports publics, par le bus 109 ! » conclut-il.

Gabriel Risold

Renseignements et inscriptions : [www.avivo-ne.ch/event/journee-avivo-comite-cantonal/](http://www.avivo-ne.ch/event/journee-avivo-comite-cantonal/)

## AVIVO Neuchâtel

Association de défense et de détente des retraitées et retraités

### LA JOURNÉE DE L'AVIVO

Judi 30 mai 2024 - Ferme de Pierre-à-Bot / Neuchâtel

De 9 h à 16 h 30

Ouverte à toutes et tous les retraités

Entre détendre et défendre, informer : telle est la mission de l'AVIVO  
Une journée de conseils de tous ordres à votre intention

Avec le soutien de :

- Fonds neuchâtelois de prévention du surendettement
- Loterie romande
- Ville de Neuchâtel
- Commune de Val-de-Travers
- Ville de La Chaux-de-Fonds
- Ville du Locle
- Commune de la Grande-Béroche
- Mauler & Cie SA

Inscrivez-vous jusqu'au 20 mai !

Repas Fr. 24.- (café+croissants, apéritif et dessert offerts)

Fr. 18.- pour les membres AVIVO

Claude-Alain Kleiner, Grand-Rue 5, 2112 Môtiers, 078 924 35 45 [kleiner@net2000.ch](mailto:kleiner@net2000.ch)

Programme détaillé et inscription en ligne sur notre site [www.avivo-ne.ch](http://www.avivo-ne.ch)

# Courrier Val-de-Travers

## HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
[info@courrierhebdo.ch](mailto:info@courrierhebdo.ch)

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Lundi à 14 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

### LES TITRES DE LA SEMAINE

Mercredi 8 mai 2024 N° 18

PAGE 2

VAL-DE-TRAVERS

Cocktail des entreprises : dynamisme et optimisme communal.

PAGE 9

PAGE COMMUNALE

Les inscriptions pour le Pas-seport-Vacances 2024 sont désormais ouvertes !

PAGE 10

COUVET

« L'après-Pythoud » s'organise au Tir sportif Val-de-Travers.

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3  
Infos utiles 4  
Chronique régionale 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5  
Les emplois 5  
Fête des Mères 6  
Chronique régionale 7  
Les sports 9

TROISIÈME CAHIER

Infos communales 9  
Les sports 10  
Où sortir 11  
Chronique régionale 12  
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct



### L'insupportable intolérance des tolérants

Hier, donner son avis était signe d'une démocratie qui marche. Aujourd'hui, oser prendre la parole pour dire vraiment ce que l'on pense d'un sujet est devenu une preuve de courage. Si vous avez le malheur de dévier de la « ligne du bien », vous recevez remontrances, remarques déplacées voire insultes en toute décontraction. Ce qui est pire encore, c'est la manière dont est fixée arbitrairement cette « ligne du bien » et par qui le cap est donné. Cette frontière entre le supposé bien et le supposé mal est justement souvent imposée par des gens qui prétendent dénoncer l'intolérance. Quand ces prétendus justiciers de la tolérance croient dénoncer l'intolérance en étant eux-mêmes intolérants, les tartuffes se révèlent. Et malheureusement, ce sont les bouffons qui deviennent parfois rois. Dans ce monde de bouffons, critiquer la qualité d'une musique d'une chanteuse noire est du racisme. Donner un emploi à un homme plus qualifié qu'une femme est du sexisme et émettre des doutes sur un discours officiel devient du complotisme. Les réseaux sociaux, gangrenés par les fachos pour certains et les wokistes pour d'autres, ont largement amplifié cette intolérance ou les pseudo bien-pensants de chaque camp dénoncent et insultent tout ce qui dévie de leur ligne. Et si la paix résidait simplement à tolérer la « souffrance » engendrée par des avis qu'on ne partage pas ?

Le Lynx

### DÉLAIS DE RÉCEPTION

lundi

14:00

réception des annonces

mercredi

16:30

réception des avis tardifs, mortuaires et de naissances



### Horaire de nos bureaux

Lundi - jeudi  
08h00 - 12h00  
13h30 - 17h00

Vendredi  
08h00 - 12h00

Tél. +41 32 861 10 28  
[info@courrierhebdo.ch](mailto:info@courrierhebdo.ch)  
[www.courrierhebdo.ch](http://www.courrierhebdo.ch)

## La messagère des beaux jours



Après l'ambiance glaciale et le ciel en feu des deux premières photos sélectionnées par l'équipe du Courrier, le printemps est à l'honneur cette semaine. Le jury de notre grand concours est tombé d'accord pour récompenser cette belle image captée par Francis Guenot. Toutes ailes dehors, cette libellule semble s'être muée en messagère pour nous indiquer que les beaux jours sont enfin là et qu'il est temps de laisser une ou deux couches à la maison. Cette saison est inspirante et le Vallon ne demande qu'à rayonner ! Nous attendons donc vos nouvelles propositions de photos et nous dévoilerons notre prochain choix dans deux semaines. Allez, ouvrez l'œil et soyez surprenants surtout !

**Participez**  
**CONCOURS PHOTO**

Envoyez-nous vos plus beaux clichés sur le thème,  
**Notre Vallon insolite**

Une photo sera sélectionnée toutes les deux semaines durant 6 mois et sera publiée dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo. Les 12 gagnants se verront offrir un agrandissement de leur photo ainsi que 2 calendriers 2025 contenant leur cliché.

**Important:** Le sujet doit être en lien avec la région que ce soit sa vie locale ou sa nature, il ne doit pas figurer de personnes reconnaissables. Les fichiers doivent être de haute définition pour une impression de qualité. Format paysage.

Envois sur [concours@courrierhebdo.ch](mailto:concours@courrierhebdo.ch) avec nom, prénom et adresse.

## DANS NOS PARTIS POLITIQUES

### Le PLR du Val-de-Travers a choisi ses candidats au Conseil communal

L'assemblée générale du Parti libéral-radical du Val-de-Travers a validé, mercredi 1<sup>er</sup> mai, la stratégie du parti pour l'élection au Conseil communal et choisi ses candidats pour Les Verrières et Val-de-Travers.

Une dizaine de jours après le résultat des élections communales, le Parti libéral-radical du Val-de-Travers (PLR) s'est réuni en assemblée générale le mercredi 1<sup>er</sup> mai pour discuter de sa stratégie pour l'élection des conseillers communaux de la commune de Val-de-Travers.

Conscient de sa responsabilité comme plus grand groupe politique du Conseil général et dans un but de stabilité au sein des autorités, le PLR souhaite maintenir ses trois sièges à l'exécutif et va, par conséquent, proposer trois candidats de qualité et de valeur aux nouvelles conseillères générales et aux nouveaux conseillers généraux qui se réuniront le lundi 13 mai. Ces candidats sont Benoît Simon-Vermot (43 ans), conseiller communal sortant, Malo Bortolini (32 ans), enseignant en économie et droit, et Yann Klausner (52 ans), directeur de la Maison de l'absinthe.

Le Conseil général aura ainsi la possibilité d'élire des personnalités compétentes, engagées pour la

région et prêtes à poursuivre le travail entamé collégalement depuis 2008 par les différents membres du Conseil communal.

L'assemblée générale du PLR a également applaudi la candidature de François Geiser (39 ans) à sa succession au Conseil communal des Verrières. Collaborateur scientifique à la Haute École de travail social de Fribourg, il est membre de l'exécutif verriisan depuis 2020.

Cette réunion a aussi été l'occasion d'accueillir Francis Krähénbühl, président du Parti libéral-radical neuchâtelois (PLRN), de nommer un nouveau président de section en la personne d'Olivier Fahrni et de prendre congé et de remercier chaleureusement les deux conseillers communaux de Val-de-Travers, Yves Fatton et Christophe Calame, qui ne se représentent pas à leur succession.

PLR Les Libéraux-Radicaux  
Val-de-Travers

## Commune de Val-de-Travers Cocktail des entreprises: dynamisme et optimisme soulignés

Le cocktail des entreprises de Val-de-Travers s'est déroulé, jeudi dernier, à espaceVal et a rencontré un beau succès. L'occasion pour la commune de revenir sur son dynamisme économique et pour divers acteurs de se présenter aux représentants des entreprises de la région.

Plus de 250 personnes avaient répondu positivement à l'invitation des autorités de Val-de-Travers au désormais traditionnel cocktail des entreprises, dans le hall d'espaceVal à Couvet, jeudi dernier 2 mai. Le programme pour la partie officielle de cette cérémonie qui permet d'évoquer « le dynamisme et le développement de notre vallée », selon les mots du conseiller communal Benoît Simon-Vermot, faisait la part belle aux acteurs touristiques et associatifs liés à la commune.

En premier lieu, le conseiller d'État Alain Ribaux a tenu à souligner le dynamisme de Val-de-Travers et de la région. « Le Conseil d'État est conscient que le Vallon a une belle carte à jouer dans l'industrie, le tourisme et d'autres domaines », a relevé le chef du département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC), en notant, depuis plusieurs années, le développement du secteur horloger, du tissu industriel et du tourisme. En exemple, Alain Ribaux a cité les entreprises Wuxi, Jacot Chocolatier ou encore Baud industries pour signifier cette vitalité. Le conseiller d'État a rappelé que cette dernière parcourait l'entier de l'Arc jurassien, dont « le Vallon fait partie » et contribue à ce pôle de l'industrie de pointe. « On vit ici dans une région merveilleuse », a-t-il notamment déclaré, en référence à ce dynamisme économique.

### Domiciliation : cibler les pendulaires

En charge du dicastère de l'administration, de l'économie et

de la protection de la population (DAEPP), Benoît Simon-Vermot a présenté plusieurs marqueurs, comme l'augmentation des revenus fiscaux, l'impôt sur les frontaliers et un taux de chômage bas, prouvant le dynamisme évoqué par le conseiller d'État. « Notre commune voit l'avenir avec confiance et optimisme », a estimé le conseiller communal. Il a également souligné une démographie en hausse, qui « conforte la commune dans sa politique d'attractivité ». D'ailleurs, le conseiller communal avait réservé une surprise à l'auditoire, le lancement ces prochaines semaines d'une nouvelle campagne à la domiciliation, avec comme public cible : les pendulaires. « Une campagne visant à montrer les bienfaits et avantages de vivre là où l'on travaille », a-t-il résumé.

En guise d'amuse-bouche, avant les vrais petits fours du cocktail, étaient diffusés, en primeur entre les prises de parole des intervenants suivants, quatre clips donnant la parole aux nouveaux habitants venus s'installer à Val-de-Travers après une expérience de pendulaire. « Ce n'est pas vrai qu'il n'y a rien au Val-de-Travers », « Les gens sont accueillants, de chouettes personnes qui ont de chouettes valeurs », « C'est un rêve. Il faut venir au Val-de-Travers », « Après un an, je ne suis pas près de retourner en France », « Pas isolé du tout », tels étaient certains commentaires des protagonistes des vidéos. Assurément, un joli coup de publicité.

### Fondation, associations et coopérative

Des moments d'interviews sympathiques, voire drôles, qui ont émaillé cette partie officielle qui accueillait Ivo Torelli, responsable du fundraising et communication de l'Aide suisse à la montagne et qui a présenté la fondation et son fonctionnement en grande partie bénévole et permettant la solidarité entre les régions de plaine et d'altitude.

Puis, la présidente de Destination Val-de-Travers, Katia Chardon, a abordé l'évolution de l'association touristique, son travail en réseaux et les réalisations de son projet Innotour, soutenu par la Confédération.

La société La Cyclone, coopérative de livraison à vélo active à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, s'est présentée avec un certain humour en vantant les avantages de faire appel à ses services et annonçant souhaiter étendre son rayon d'action au Val-de-Travers. Enfin, « dernier obstacle avant l'apéritif », comme elle a elle-même plaisanté, Christelle Isler, directrice du CORA, a tenu à rappeler l'ensemble des prestations et services proposés par l'association située à Fleurier et notamment sa consultation sociale mise en place depuis 2018, gratuite et ouverte à tous.

Gabriel Risold

## Dans l'intimité d'un marché qui marche



Dans un petit village prénommé Travers, il y avait un vieux pont. À fleur de ce vieux pont, se trouvait un marché. Ce marché n'était point vieux, son existence se résumait juste à quelques années. Davantage dans l'air du temps, il remplace les foires d'antan depuis 13 ans. Seul l'artisanat y a sa place et c'est ce qui explique pourquoi il est irrem-

plaçable aux yeux de ses visiteurs. Profitant d'une fenêtre météo clémente, ces derniers sont venus en nombre confirmer son statut populaire grandissant, le 4 mai dernier. Pendant qu'un écrivain vendait son bouquin, un enfant profitait d'une balade à cheval, slalomant entre aliments, poterie, tricots, bougies, grigris et autres décorations. À une

portée de regard, la viande sautait, sursautait et crépitait sur les grilles des sociétés locales, venues fidèlement surprendre l'estomac des gens du Vallon. L'heure du repas était venue et personne n'en était dépourvu. Le vieux pont a bien vécu, il peut retrouver une quiétude bienvenue avant la prochaine crue... KVA

## D'anciens dirigeants de Valtra suspendus

Pour comprendre la décision rendue par la Chambre disciplinaire du sport suisse (CD), communiquée le 1<sup>er</sup> mai, il faut faire un retour dans le passé de plus de deux ans. En février 2022, Swiss Sport Integrity a reçu un signalement concernant un possible manquement à l'éthique de l'entraîneur de l'époque de la première équipe féminine du VBC Val-de-Travers Luiz Souza. Dix mois plus tard, et après de nombreuses auditions notamment, la Fondation a transmis son rapport d'enquête (accompagné de ses réquisitions) à ladite Chambre disciplinaire.

### 18 mois et 6 mois de suspension

Deux audiences ont alors eu lieu en présence de la majorité des joueuses concernées, de Luiz Souza ainsi que de la présidente et du vice-président du club de l'époque.

Le jugement a donc été annoncé il y a quelques jours, alors même que Luiz Souza a porté l'affaire en question devant le Tribunal arbitral du sport et que cette procédure parallèle est en cours. L'ancienne présidente Joëlle Roy a été condamnée à 18 mois de suspension de toutes fonctions dirigeantes au sein d'un club sportif suisse ainsi que d'une amende de 2000 francs. L'ancien vice-président Hervé Roy a reçu une peine moins lourde, à savoir 6 mois de suspension et une amende de 1500 francs. Cette différence de « traitement » s'explique par la nature des faits reprochés aux anciens dirigeants.

### Des faits tolérés voire couverts

S'ils sont tous les deux condamnés pour complicité d'atteinte à l'intégrité psychique des joueuses, pour non-respect du devoir d'assistance et

pour violations des dispositions relatives à la protection de procédure, le degré de « complicité » varie de l'un à l'autre selon le communiqué publié par Swiss Sport Integrity. La Chambre disciplinaire du sport suisse a ainsi relevé que Joëlle Roy avait été présente à plusieurs reprises lors d'incidents et qu'elle n'est pas intervenue comme elle aurait dû le faire pour protéger ses joueuses. Toujours dans ce document, il est même indiqué qu'elle serait allée jusqu'à couvrir Luiz Souza. Joëlle Roy aurait en outre tenté d'empêcher les joueuses concernées de témoigner par différents moyens d'entrave. Cette doléance est également adressée à Hervé Roy. Il est également condamné pour avoir jugé acceptable le comportement contraire à l'éthique de Luiz Souza et l'avoir toléré sans intervenir.

Comm. - KVA

## Communiqué de Joëlle Roy et d'Hervé Roy

En date du 1<sup>er</sup> mai 2024, Swiss Sport Integrity (SSI) a publié un communiqué en lien avec une décision rendue le 11 janvier 2024 par la Chambre disciplinaire du sport suisse (CD). SSI n'ayant pas jugé utile d'informer les principaux concernés de la publication de ce communiqué, c'est par la presse qu'ils en ont pris connaissance.

Par cette déclaration, Joëlle Roy et Hervé Roy confirment que la CD a rendu une décision à leur endroit. Quand bien même de nombreux points de cette décision sont contestables et contestés, ils ont dû se résoudre à ne pas faire appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), notamment pour les raisons suivantes.

Premièrement, une procédure devant le TAS génère des coûts très importants qui peuvent s'élever à plusieurs dizaines de milliers de francs. Face à cette réalité, une telle dépense leur paraissait totalement disproportionnée et impossible à réaliser, même si la décision rendue ne tenait pas compte des mesures mises en place au sein du club, de l'orga-

nigramme de celui-ci ou encore de déclarations faites en audience par certaines joueuses dénonciatrices, admettant n'avoir pas parlé de leur situation à Joëlle Roy ou Hervé Roy.

Deuxièmement, Joëlle Roy a subi un grave accident de la route en fin d'année 2023, auquel elle a miraculeusement survécu. Hospitalisée et opérée à plusieurs reprises, elle a dû choisir de concentrer toute son énergie à sa santé plutôt que de s'engager en parallèle dans une procédure énergivore devant le TAS.

Par ailleurs, il est surprenant que SSI publie maintenant un communiqué évoquant un « comportement inacceptable » de l'entraîneur alors même que celui-ci a déposé un appel auprès du TAS, lequel n'a pas encore statué. Ainsi, en fonction de l'issue de cette procédure devant le TAS, le regard sur la décision rendue à l'endroit de Joëlle Roy et d'Hervé Roy par la CD pourrait être différent.

Sur le fond, Joëlle Roy et Hervé Roy, qui ont toujours été totalement bénévoles et dévoués au club, tiennent à préciser avoir toujours

voulu que les joueuses puissent évoluer dans un cadre agréable et les mettant en bonne condition pour affronter la compétition de ligue nationale A de volleyball. Pour relever ce défi, outre la présence d'un entraîneur professionnel et d'un staff technique, des collaborations avaient été nouées avec un médecin du sport, un centre de préparation physique doté d'une équipe de professionnels de la santé et du sport, un physiothérapeute, un restaurant pour la préparation de repas tenant compte de certains régimes particuliers ainsi que la mise à disposition d'un logement et d'un véhicule pour les joueuses professionnelles. Enfin, de manière à pouvoir assurer que chaque joueuse puisse se sentir en confiance, le club avait également noué une collaboration avec une team manager et coach mentale, présente tout au long de la saison. Naturellement, ils regrettent sincèrement que certaines joueuses aient pu se sentir atteintes et assurent n'avoir jamais désiré, ni consciemment ni inconsciemment, couvrir un éventuel comportement inadéquat au sein du club.

Comm.

## Le mystère des « bulles magiques » révélé? Non, dégusté...

Qu'on se le dise, les caves sont ouvertes chez Mauler! Du moins elles l'ont été vendredi et samedi derniers. Et le mot avait bien circulé dans les villages du Vallon, notamment à travers notre précédent article sur le sujet. En fait, c'est dans tout le canton que les caves se sont ouvertes le temps d'une dégustation.

Une grosse trentaine a joué le jeu, comme la maison Mauler qui a suivi le mouvement pour la première fois. Un parcours de dégustation avait été mis sur pied (et il a tenu sur ses pieds) pour permettre aux visiteurs d'appréhender les différentes subtilités présentes dans la gamme de la vénérable maison môtisane. Beaucoup ont apprécié les saveurs qui leur ont été soumises. Et beaucoup ont éga-



lement apprécié ne pas devoir descendre dans le bas pour jouir de ces caves ouvertes. Est-ce pour une question pratique ou pour le fait de pouvoir rentrer à pied chez eux?

Le mystère s'est évaporé dans les bulles des meilleurs mousseux de la région...

KVA

## Le Tir des Bourbaki cogne toujours dans le mille



Trois jours pour tirer et trois jours pour fêter un événement historique marquant des Verrières. Le stand de tir du village a accueilli, le week-end passé, la 3<sup>e</sup> édition du Tir historique des Bourbaki. En tant que hôte de tireurs venus de tout le pays, la société de tir La Verrisanne a une nouvelle fois fait les choses en grand pour être à la hauteur de sa réputation. Aux Verrières, on y vient aussi bien pour tirer que pour profiter de l'ambiance du stand, toujours conviviale et riche en victuailles. Que ce soit sur la distance du 300 mètres, ou celle des 25 mètres, quelque 300 coureurs sont venus tenter leur chance. 41 équipes pour la distance reine et 25 pour la petite sœur étaient également inscrites. Au niveau du palmarès, c'est Bertrand Kilchoer, du Cerneux-Péquignot, qui a remporté les 300 mètres avec 142 points. Le Verrisan Cédric Zeller s'est classé troisième (139). Pour le pistolet d'ordonnance (25 m), la victoire est revenue au Genevois Abidur Rab (143). Le local Ueli Gerber est quatrième (141).

KVA

## Association Les Travers du Vent Avis de tempête sur les éoliennes genevoises

Les médias ont largement fait état des soupçons de népotisme qui frappent les services industriels genevois SIG, dont le directeur a fini par jeter l'éponge. Or, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que cette entreprise est le promoteur des parcs éoliens qui vont défigurer notre Vallon : celui du Mont de Boveresse, projet détenu à 100% par les SIG, et celui de la Montagne de Buttes, contrôlé à parts égales avec Groupe E. Retour sur les scandales qui touchent ce promoteur éolien.

Alors que les promoteurs éoliens ne parlent que de « durabilité », d'« engagement environnemental » ou de « responsabilité sociétale », la réalité qui se cache derrière les mots est bien différente. Ce ne sont ainsi pas moins de quatre membres de la famille du directeur qui ont été engagés par l'entreprise, selon le travail d'enquête de plusieurs médias. Le directeur a démissionné le 30 avril après la révélation de graves soupçons de népotisme.

En février de cette année, un autre scandale avait éclaboussé ce promoteur éolien : les SIG ont facturé 22 millions de francs en trop aux consommateurs entre 2008 et 2021 à la suite d'erreurs pourtant connues dans le calcul des pertes dans le réseau électrique. Le magistrat de la Cour des comptes, à l'origine du rapport, avait évoqué le manque de collaboration des SIG, qui ont notamment bloqué l'accès à certains documents financiers.

Le directeur précédent des SIG avait lui aussi été contraint à la démission à la suite d'un autre scandale, celui touchant les contrats éoliens d'une entreprise partenaire des SIG, Ennova. Les SIG avaient avancé 33 millions de francs à la société pour financer diverses études de faisabilité de parcs éoliens. Ces investissements n'avaient toutefois débouché sur rien : pas un seul kilowatt n'avait été produit. Le directeur général, qui a démissionné en 2013, avait même été prévenu d'entrave à l'action pénale

par le premier procureur de l'État de Genève.

Filiale à 100% des SIG, Ennova se présente aujourd'hui sur son site internet comme un « bureau d'ingénieurs ». Les SIG mandatent donc leur propre filiale pour réaliser l'étude d'impact pour le projet éolien du Mont de Boveresse. C'est cette étude qui doit « analyser » – mais le résultat est connu d'avance – si le parc éolien prévu est conforme au droit, s'il respecte les normes de bruit et s'il est compatible avec la biodiversité et le paysage.

Une fois les centrales éoliennes de la Montagne de Buttes et du Mont de Boveresse construites, le courant « vert » sera commercialisé à Genève, mais ce sont le Val-de-Travers et sa population qui devront en subir les conséquences : destruction du cadre de vie, atteintes à la biodiversité, perte d'attractivité, bruit, etc.

Habitantes et habitants du Val-de-Travers, ne tombons pas dans le piège des belles promesses. L'éolien est un alibi écologique aux conséquences environnementales et financières funestes. Les Travers du Vent luttent depuis 24 ans maintenant contre cette destruction de notre cadre de vie. Aidez-nous en adhérant à notre association ou en devenant donatrice ou donateur. Notre cadre de vie est précieux, ne le cédon pas à des entreprises qui nous vendent du vent.

Association Les Travers du Vent

## Finissage de l'expo dimanche à Bleu de Chine

La deuxième exposition de 2024 attire un public nombreux qui se régale des tableaux en papier de May-Lucy Süess, des peintures de Mica et des céramiques de Monique Jung.

Il vous reste jusqu'au dimanche 12 mai pour venir découvrir les riches univers créés par la rencontre des œuvres exposées.

La galerie d'art Bleu de Chine sera exceptionnellement ouverte demain jeudi de 15 h à 18 heures.

Les 3 artistes seront présents ce dimanche, jour du finissage, pour vous accueillir et répondre à vos questions.

Ouverture jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h ou sur rendez-vous au 032 861 28 87 ou à [ioset@bluewin.ch](mailto:ioset@bluewin.ch).

Au plaisir de vous accueillir !

*Les galeristes,  
Adriana et Philippe Ioset*



## DANS NOS PARTIS POLITIQUES

### Le Parti socialiste du Val-de-Travers présente deux candidats pour le Conseil communal

Le Parti socialiste du Val-de-Travers présentera deux candidats pour l'élection au Conseil communal qui se tiendra lors du Conseil général du 13 mai prochain.

L'assemblée générale du PS Val-de-Travers du 6 mai dernier a désigné, par acclamation, Sarah Fuchs Rota et Eric Sivignon comme candidats du parti pour le Conseil communal. Nos deux candidats sortants du Conseil communal ont été les mieux élus de la commune et ont d'ores et déjà la confiance de la population.

Eric Sivignon, en poste au Conseil communal depuis quatre ans, fait état d'un bilan exemplaire, travaillant sans relâche pour le développement de Val-de-Travers. Son expérience et son engagement indéfectible en font un atout précieux pour notre équipe.

Sarah Fuchs Rota a rejoint le Conseil communal depuis quelques mois, à la suite d'un parcours politique riche en différents mandats durant lequel elle a développé une grande expérience politique. Avec son expertise et son engagement pour le

Vallon, nous sommes convaincus qu'elle continuera à servir avec brio au sein du Conseil communal.

Hier mardi, notre groupe a auditionné les candidats des autres partis et les membres du groupe socialiste ont pu évaluer quels candidats seront le mieux à même de compléter l'exécutif communal par rapport aux compétences et à l'expérience que le poste exige.

Le Parti socialiste du Val-de-Travers est convaincu que des rapports de force équilibrés et de solides compétences au sein du Conseil communal sont essentiels pour une gouvernance efficace et crédible. Nous sommes impatients de participer à cette élection et de continuer à servir notre commune avec intégrité et détermination.

*Parti socialiste  
du Val-de-Travers*

## Légère augmentation du chômage dans notre district

Durant le mois d'avril, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 151 à 155, soit 4 personnes de plus qu'en mars. Le taux passe de 2.7% à 2.8%.

Avec un effectif de 2898 chômeurs, le taux cantonal passe de 3.2% à 3.3%.



**ILS SONT SORTIS POUR...**

### Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Mardi 30 avril** : à 18 h 06 à Fleurier, intervention pour odeur et dégagement de fumée, sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

**Jeudi 2 mai** : à 6 h 44 à Fleurier, inondation dans un espace fermé ; à 11 h 32 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)



### Travaux liés à l'extension du réseau du chauffage à distance – cimetière - Couvet

La Commune de Val-de-Travers informe sa population que des travaux liés à l'extension du réseau du chauffage à distance seront prévus du 6 mai au 24 juin 2024 au cimetière de Couvet et la remercie de sa compréhension.

Service de l'Energie

**Jusqu'au 12 mai 2024**

**May-Lucy SÜESS - papier**  
**MICA - technique mixte**  
**Monique JUNG - céramique**

**HORAIRE**  
VENDREDI / SAMEDI / DIMANCHE  
DE 15 H À 18 H ET SUR RENDEZ-VOUS  
**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE**  
**JEUDI DE L'ASCENSION 9 MAI DE 15 H À 18 H**

**ESPACE CULTUREL BLEU DE CHINE**  
BOVET-DE-CHINE 3 / FLEURIER / NE  
T +41 32 861 28 87 / +41 77 422 04 45  
[ioset@bluewin.ch](mailto:ioset@bluewin.ch)

[www.bleudechine.ch](http://www.bleudechine.ch)

## SERVICES RELIGIEUX

### ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 8 au 16 mai

FLEURIER : jeudi, à 10 h, culte de l'Ascension, S. Schlüter.

LES VERRIÈRES : dimanche, Pâques 7, culte à 10 h, I. Karakash.

### ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 8 au 16 mai

FLEURIER : jeudi, à 19 h, solennité de l'Ascension, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Samedi, à 17 h 30, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 9 h, prière des mamans et à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 16, à 19 h, messe.

COUVET : samedi, à 21 h, procession mariale aux flambeaux. Dimanche, à 10 h, messe de Notre-Dame de Fatima, animée par la chorale de Notre-Dame de Fatima. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 8 au 16 mai

Dimanche, à 10 h, culte, B. Numbo.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : [www.eelcaf.ch/agenda](http://www.eelcaf.ch/agenda)

### LE PHARE, FLEURIER

Lecture de la bible : tous les mardis à 9 h 30.

Culte : le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche du mois, à 10 h.

Av. Daniel Jeanrichard 2b,  
tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur [www.lephare.ch](http://www.lephare.ch)

### AMOUR ET ESPOIR

Activités du 8 au 16 mai

Vendredi, de 19 h 30 à 21 h, enseignements sur Zoom.

Dimanche, de 10 h à 12 h, pasteur invité.

Mercredi, de 19 h à 20 h 30, enseignements sur Skype.

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35.



Toutes formalités  
À votre service 24 h sur 24  
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL  
**L'ORÉE DUBOIS**  
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier  
Tél. 032 861 12 64  
[pf.dubois@bluewin.ch](mailto:pf.dubois@bluewin.ch)

## EN CAS D'URGENCE

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

**RHNe**  
Val-de-Travers, Couvet  
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51  
Poli-clinique 032 919 47 08

Permanence 0848 134 134  
médico-chirurgicale

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie  
et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau  
de Val-de-Travers 032 886 43 78  
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

## ROBELLA VAL-DE-TRAVERS

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de la coopérative Télésiège Buttes-La Robella et Téléskis Chasseron Nord (TBRC)

**Mardi 4 juin 2024**  
à 20h dans le bâtiment de la Féeline, à 2115 Buttes

Nous vous proposons l'ordre du jour suivant:

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 20 juin 2023
3. Rapport du président
4. Rapport du chef d'exploitation
5. Présentation des comptes de l'exercice 2023
6. Rapport de l'organe de contrôle et décharge aux organes
7. Adoption des rapports
8. Nominations statutaires
9. Nomination de l'organe de contrôle
10. Information sur «Avenir Robella»
11. Divers

Sur demande, les documents peuvent être obtenus par e-mail à l'adresse [info@robella.ch](mailto:info@robella.ch)



## Centre culturel du Val-de-Travers

Le groupe théâtral des Mascarons présente



### EDMOND D'Alexis Michalik



La pièce au cinq Molières. Quinze comédiens réunis pour raconter la création rocambolesque de *Cyrano de Bergerac*, le plus grand triomphe du théâtre français.

Mise en scène par Jérôme Jeannin, assisté d'Elvira Christian

**MAI** je 9 (complet) / ve 10 (complet) et ve 17 à 20h  
sa 18 à 18h / di 19 à 17h

#### SUPPLÉMENTAIRES

**MAI** je 23 à 20h / ve 24 et 31 à 20h / di 26 à 17h  
**JUIN** ve 7 à 20h / sa 1 et 8 à 18h / di 2 à 17h

**Tarifs:** adultes: Fr. 25.-  
étudiants/apprentis/AVS/AI/chômeurs: Fr. 20.-  
membres CCV: Fr. 15.-, enfants: Fr. 5.-

Réservations au **079 633 48 25** (privilégier le sms)

Assiette apéro les vendredis dès 19h et les samedis après la représentation.



[www.mascarons.ch](http://www.mascarons.ch)

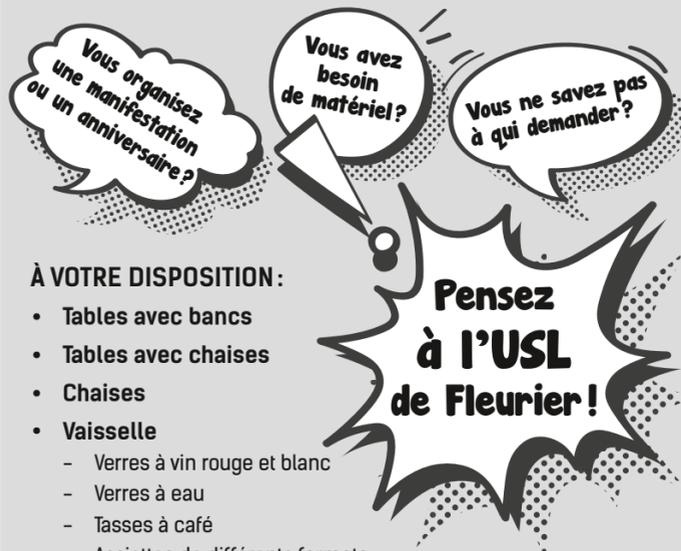
Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers

## COLISÉE

**CIVIL WAR**  
VEN 10 MAI - 20H00  
**IL RESTE ENCORE DEMAIN (VOST)**  
SAM 11 MAI - 17H30 | DIM 12 MAI - 20H00  
**BACK TO BLACK**  
JEU 9 MAI - 20H (VOST) | SAM 11 MAI - 20H30 | DIM 12 MAI - 17H00  
**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE DE NOÉ**  
DIM 12 MAI - 14H30

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

## LOCATION DE MATÉRIEL POUR MANIFESTATIONS



### À VOTRE DISPOSITION:

- Tables avec bancs
- Tables avec chaises
- Chaises
- Vaisselle
  - Verres à vin rouge et blanc
  - Verres à eau
  - Tasses à café
  - Assiettes de différents formats
  - Bols à soupe
  - Couteaux et fourchettes
  - Cuillères à soupe et à café

Réservations et renseignements - Christine Tuller - +41 77 503 91 22

## la Vallonnière

### 30<sup>e</sup> Randonnée à V.T.T.

## Pentecôte - Lundi 20 mai 2024

Départ: espaceVal à Couvet, entre 9h et 12h

Cantine, restauration

**Cyclophile MTB Fleurier**

# ALD

## SERVICES SÀRL

**NETTOYAGE ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES, DE BÂTIMENTS ET DE LOCAUX**

**DÉMÉNAGEMENT**

**TRANSPORT D'OBJETS**

**ENTRETIEN EXTÉRIEUR**

**AIDE AU MÉNAGE**

Les Raies 2 - 2115 Buttes  
+41 79 819 47 95 - [info@ald-services.ch](mailto:info@ald-services.ch)

## LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation  
Réparation de  
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin  
Technicienne Diplômée

Rue de France 3  
CH 1450 Sainte-Croix  
079 409 05 25

## ROBELLA VAL-DE-TRAVERS

### OFFRE D'EMPLOI

Télésiège Buttes - La Robella recherche, pour l'exploitation de la station, un

## Directeur

Le postulant doit avoir de l'expérience dans la branche.

Le détail complet du profil demandé se trouve sur notre site [www.robella.ch](http://www.robella.ch)

Intéressé(e), merci d'écrire à: [exploitation@robella.ch](mailto:exploitation@robella.ch)

**LA ROBELLA**  
Place de l'Abbaye 2  
2115 Buttes

## CODONISA

### Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE**  
**BÉTON ARMÉ | CARRELAGE**  
**RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**2108 COUVET**  
**+41 32 863 12 16**  
[info@codonisa.ch](mailto:info@codonisa.ch)

Consultez notre prix du jour sur [margot-mazout.ch](http://margot-mazout.ch)

**margot mazout**  
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

## YVAN BORDIGNON

Entreprise en bâtiment

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

**CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31**



**CAU SFAU**  
d'argent

souhaite une bonne  
Fête des Mères à toutes  
les mamans

**Guiomar Wyss-Santana**  
Rue du Quarre 4 - 2108 Couvet  
Tél. 032 863 11 83

**LA FONTAINE**

**Restaurant Pizzeria**

Après tant de rumeurs, le restaurant jouit d'une bonne santé et a le plaisir de vous accueillir du mardi au dimanche.

Fermeture le dimanche à 14h30 et le lundi toute la journée.

**Menu de la Fête des Mères**

- Tomates & mozzarella
- Filet mignon sauce forestière, frites ou pâtes
- Coupe Romanoff

Fr. 35.-

Réservation souhaitée

**2126 Les Verrières NE**  
032 866 10 26

**Vanessa Beauté**

Rue de la Gare 9A - Fleurier  
Tél. 079 709 98 02

Vanessa Beauté et toute son équipe vous souhaitent une merveilleuse fête des mamans

**instinctifs**  
SALON DE COIFFURE

Corinne  
Place d'Armes 4 - Fleurier  
Tél. 079 347 65 88

Souhaite une bonne Fête des Mères à toutes les mamans et en particulier à ma maman, ainsi qu'à ma fille Valentine

Menu de la Fête des Mamans  
Dimanche 12 mai 2024

HÔTEL-RESTAURANT LES CERNETS  
#BYUSFORYOU

**Hôtel Restaurant Les Cernets**  
Les Petits-Cernets 201  
032 866 12 65  
info@hotel-lescernets.ch

Noix de Saint-Jacques poêlées  
Nid d'asperges vertes et blanches  
Quenelle d'avocat à la mangue

Longe de veau en cuisson lente  
Sauce aux figues  
Papardelle à l'huile d'olives  
Légumes frais de saison

Parfait glacé nougat maison  
Fraises en folies

Fr. 60.-

Servi à midi le 12 mai 2024  
Nous vous souhaitons une agréable journée des Mamans en notre compagnie, Famille Baetscher-Bettosini.

**Espace Coiffure**  
Monique

**BONNE FÊTE À TOUTES LES MAMANS**

Grand-Rue 23 - 2114 Fleurier - 032 861 11 91

**LAURA**  
coiffure

Av. de la Gare 14a  
2114 Fleurier  
Tél. 032 861 47 28

Laura souhaite une joyeuse fête à toutes les mamans

**AULOTUS**  
ESPACE BIEN-ÊTRE THÉRAPEUTIQUE  
agrée ASCA / RME

Carole souhaite une joyeuse fête à toutes les mamans

Massage remise en forme  
Massage détente  
Réflexologie plantaire  
Drainage lymphatique manuel

Sur rendez-vous au 076 576 35 05  
ou carole@aulotus.ch

Rue du Progrès 1, rez, 2108 Couvet  
www.aulotus.ch

**Boutique Kado - Saint-Sulpice**

**Dimanche 12 mai**  
ouvert de 9 h 30 à 12 h

**OUVERTURE**

|          |             |
|----------|-------------|
| Mercredi | 9h15-11h30  |
| Vendredi | 15h00-18h00 |
| Samedi   | 9h30-12h00  |

Joyeuse Fête à toutes les mamans

**BAR À CAFÉ À MÔTIERS**

**DIMANCHE 12 MAI**  
**Bonne fête maman!**

Salade mêlée

Vol-au-vent poulet, morilles, riz et légumes

Vacherin de la ferme de Môtiers

Fr. 19.-

Petit cadeau à toutes les mamans

Réservation conseillée

Grande Rue 8 - 2112 Môtiers  
Tél. 079 252 57 26

**Joyeuse FÊTE DES MÈRES**

**Menu**

ENTRÉE  
FILET DE TRUITE RÔTI AU BEURRE  
SUR LIT DE ROQUETTE POINTES D'ASPERGES  
AU COCO VERT

PLAT  
MÉDAILLONS DE BŒUF  
RÉDUCTION DE PINOT NOIR  
MOUSSELIN DE GRAND MÈRE  
POÊLÉE DE LÉGUMES

DESSERT  
FONDANT AU CHOCOLAT  
AUX FRAISES  
ET SA GLACE  
VANILLE

49.00

T. 032 866 10 00  
LA CROIX BLANCHE 48  
2126 LES VERRIÈRES

**AU RESTAURANT DE LA ROBELLAZ Chez Katon**

Famille Jean-Bernard Stähli, 2115 Buttes  
Tél. 032 861 13 84 / 076 411 16 73

**Menu de la Fête des Mères**

Salade mêlée

Filet mignon sauce aux morilles  
jardinière de légumes  
rôsti ou frites

Bûche glacée

Prière de réserver

L'équipe de La Robellaz souhaite une bonne fête à toutes les mamans

**Lauberge**  
Noiratque

**Menu Fête des Mères**  
Dimanche 12 mai 2024

Crevettes à l'armoricaine et asperges vertes

Filet mignon de veau lardé et son jus  
Pommes nouvelles sautées au thym  
Légumes du marché

Fromages de nos régions  
Nougat glacé aux fraises

Menu complet 65.-  
Menu sans fromages 60.-

Réservation recommandée  
032 566 13 60

## Centre nature et d'interprétation du Creux du Van Aquarelles et gravures de Willy Gerber à la Ferme Robert

Samedi dernier, l'association des Amis de la Ferme Robert a inauguré l'exposition temporaire 2024 de son Centre d'interprétation. Celle-ci est consacrée aux aquarelles et gravures de l'artiste amateur, originaire du Jura bernois, Willy Gerber, décédé en 2023.

Du 5 mai au 30 septembre, le Centre nature et d'interprétation du Creux du Van à la Ferme Robert met à l'honneur les œuvres de l'artiste amateur Willy Gerber dans son exposition temporaire. Né dans le vallon de Saint-Imier en 1936, ce dernier, architecte de formation, puis enseignant à l'école professionnelle de Bienne, était passionné par la nature, les voyages, le dessin et la randonnée. C'est durant ses randonnées que l'artiste, décédé en 2023, réalisait ses aquarelles, dessins et gravures s'inspirant au gré de la balade d'un paysage, d'une souche à la forme étrange ou de rochers évocateurs.

« Il trouvait l'inspiration chemin faisant », explique sa fille, Maya Gerber, en soulignant que chaque tableau fait sentir ce qu'il y a de sensible dans la nature. Lors de ses randonnées, Willy Gerber partait avec, dans le sac, son matériel d'aquarelliste et lorsqu'il était ému par un élément ou un lieu, s'installait pour capter sur le papier cette émotion. « C'était sa manière de s'imprégner de la nature et témoigner de son ressenti intérieur face à elle »,

estime son beau-fils, Paul Marti, qui l'accompagnait souvent en randonnée.

### Balade dans l'Arc jurassien



En parcourant l'exposition présentée à la Ferme Robert, le visiteur a aussi le sentiment de cheminer avec l'artiste, de le suivre dans ses promenades sur les sentiers de l'Arc jurassien, là cette clairière enneigée, ici cette vue dégagée sur le Chaseral ou ce tronc d'arbre à l'aspect si particulier. Chaque aquarelle est empreinte d'une grande sensibilité, une intimité, et exprime l'éclat et la poésie de la nature. « C'est un peintre que personnellement je ne connaissais pas », reconnaît Pierre-Alain Rumley, président de l'association des Amis de

la Ferme Robert, en ajoutant que la famille de Willy Gerber s'est approchée de celle-ci pour réfléchir à cette exposition.

De son vivant, Willy Gerber avait déjà exposé ses œuvres à Neuchâtel, Bienne ou encore Diesse. Après son décès l'année dernière, sa famille souhaitait lui rendre hommage, en présentant certains des très nombreux tableaux qu'il laissait, et a trouvé le centre d'interprétation. « Cela correspondait à ce que nous voulions », estime Maya Gerber, en soulignant que la famille venait au Creux du Van lorsqu'elle était enfant. Ses descendants ont sélectionné ensuite les aquarelles et gravures les plus significatives. Au total, une trentaine de tableaux et cahiers qui magnifient la nature des monts jurassiens. « Pour l'anecdote, j'ai découvert que Willy Gerber était membre de notre association », relate Pierre-Alain Rumley. Comme quoi, les œuvres de cet artiste randonneur sont véritablement à leur place à la Ferme Robert.

Gabriel Risold

## Pipeau, vous avez dit pipeau ?



Le Conservatoire de musique neuchâtelois ouvre ses portes en ce deuxième trimestre 2024. Avant ceux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, c'est le conservatoire de Fleurier qui a fait étalage de ses talents le samedi 4 mai. La musique retentissait absolument partout, à chaque étage de l'immeuble de l'avenue Daniel-Jeanrichard 2b. Ici du saxophone, un peu plus loin de l'accordéon et un peu plus haut encore, la salle des flûtes à bec et des flûtes traversières. Dans celle-ci, deux enfants s'essayaient à dompter le vent et les accords sous l'œil bienveillant d'une professeure. Les parents écoutent, encouragent et rigolent parfois. La maman me glisse : « La petite aimerait faire de la batterie mais on essaie discrètement de la rediriger vers un instrument moins encombrant et plus passe-partout. » Ce sont leurs voisins qui peuvent souffler et leur dire merci. Les instruments à percussion sont au sous-sol, peut-être que les deux frères et sœurs ne les auront pas entendus et seront passés à côté...

KVA

## Frelon asiatique Les apiculteurs appellent la population à la vigilance

Depuis un peu plus d'un mois, Marco Ventrice, président de la société d'apiculture du Val-de-Travers, a capturé plusieurs frelons asiatiques dans le cadre d'une étude qu'il mène actuellement. Lui et son comité appellent la population à la vigilance pour repérer l'insecte ou la construction de nids.

« On pensait que des frelons asiatiques seraient capturés, mais pas autant », reconnaît d'emblée Marco Ventrice. Avec la collaboration d'une dizaine d'amis apiculteurs du canton, le président de la Société d'apiculture du Val-de-Travers (SAVDT) a attrapé plus d'une vingtaine de spécimens de l'espèce, dont une quinzaine au Val-de-Travers, depuis le début du mois d'avril. Tous sont des reines fondatrices, soit qui seront à l'origine de la création d'un nid primaire. Ces captures ont été réalisées dans le cadre d'une étude menée par Marco Ventrice pour son brevet fédéral d'apiculteur. Celle-ci vise à établir la sélectivité du processus de piégeage des insectes et se déroule avec un protocole de recherche soutenu par le Cabi, un organisme international visant, notamment, à étudier et lutter contre les espèces invasives.



Marco Ventrice contrôle un des pièges disposés autour de ses ruches.

L'apiculteur de Couvet n'a jamais prôné l'usage de pièges pour protéger les ruches du frelon asiatique. Néanmoins, la progression rapide, l'année dernière, de l'hyménoptère étranger l'a motivé à lancer une étude, sur une

année, sur dix sites dans le canton. « Il y a peu d'études documentées et réalisées avec un protocole sur le sujet », relève Marco Ventrice, en notant que certainement la pratique ne sera pas l'unique réponse à opposer à l'espèce. Son étude a pour objectif de déterminer si certains pièges, tous fonctionnant sous le principe de la nasse, peuvent capturer uniquement les frelons asiatiques tout en laissant la possibilité aux autres insectes de s'échapper. « Si pour protéger nos ruches, il faut détruire la biodiversité, cela n'a pas de sens », estime-t-il.

### Agir maintenant

Au-delà de l'étude menée par le président de la SAVDT, l'ensemble de son comité est alarmé par le nombre de prises après seulement un mois d'étude. « Depuis deux ans, les apiculteurs sont au courant du problème, mais désormais il faut aussi sensibiliser la population », estime Stéphanie Bürri, membre du comité de la SAVDT. Elle rappelle que cette dernière a son rôle à jouer pour débusquer l'insecte nuisible. « Pour construire son nid primaire, le frelon peut utiliser l'avant-toit d'une maison, d'un cabanon de jardin ou un interstice dans un tas de bois », explique-t-elle, en intimant à chacun de contrôler régulièrement les pourtours de son chez-soi. Membre du comité de la SAVDT, Liam Menoud ajoute que des espaces protégés, fentes dans des murs ou entre des toitures, peuvent constituer des lieux de création de nid primaire du frelon asiatique.

Primaire, car une fois établie, une colonie construira un nid secondaire plus important, généralement



Autour de ses ruches sur les hauteurs du Val-de-Travers, Marco Ventrice a disposé trois pièges de types différents. Une dizaine d'apiculteurs collaborent avec lui et font de même dans le canton.

en hauteur dans une cime d'arbre par exemple. Alors qu'un nid primaire peut compter une cinquantaine d'individus et une reine, un nid secondaire peut être composé de plusieurs milliers de frelons et donner naissance à plusieurs centaines de reines qui essaimeront l'année suivante. La destruction d'un nid primaire exige ainsi moins d'investissement matériel, humain et financier. « Avec les températures clémentes, la construction des nids primaires devrait commencer maintenant », remarque Stéphanie Bürri, en soulignant l'importance de trouver ceux-ci le plus vite possible.

### « Il faut que tout le monde soit en éveil »

Les apiculteurs du Val-de-Travers appellent ainsi la population à être vigilante en surveillant l'extérieur de son habitation pour voir si un nid est créé. « Plus il y a d'yeux qui cherchent, mieux c'est », note Liam Menoud, convaincu que localiser et détruire

de la région sont ensuite délégués sur place pour confirmer la présence de l'espèce.

Même si, pour l'instant, l'impact du nuisible reste limité au niveau cantonal, certains apiculteurs, notamment au Vallon, ont subi de fortes prédateurs l'année dernière. Le frelon asiatique attaque les abeilles pour nourrir ses larves, mais pas uniquement, tout autre insecte peut constituer une proie. En cas de prolifération, il sera un défi global. « Ce n'est pas seulement le problème des apiculteurs, c'est une menace pour la biodiversité et à terme aussi un problème sanitaire pour les métiers de paysagiste ou de forestier-bûcheron », exposent les membres du comité de la SAVDT, en renouvelant leur appel à la vigilance de la population. « Il faut que tout le monde soit en éveil », estiment-ils.

Gabriel Risold

Informations et signalements : [www.frelonasiatique.ch/fr/](http://www.frelonasiatique.ch/fr/)

## Menuiserie VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch  
077 425 19 52

**Pour tous problèmes :**  
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé  
ou avec les guêpes et les frelons...  
**... nous avons la solution !**



**UNE MARQUE UNIQUE POUR MIEUX VOUS SERVIR**

**groupe e**

groupe-e.ch

Football • Championnat suisse de 3<sup>e</sup> ligue  
**Stade de la Bergerie - Môtiers**  
**Dimanche 12 mai à 10 h**  
**FC Môtiers reçoit FC Kosova NE**

**Centre sportif - Couvet**  
**Mercredi 15 mai à 20 h 15**  
**FC Môtiers reçoit FC Colombier**

Dimanche 12 mai  
 5<sup>e</sup> ligue, à 14 h à Môtiers • **Môtiers II - Superga II**



**MAX ETIENNE**

menuiserie | charpente | couverture | parquet

2112 MÔTIERS = 032 861 12 16

## FOOTBALL 3<sup>e</sup> LIGUE

### Môtiers – Helvetia NE 2-5 (0-4)

Buts de : Paganuzzi, Tosato.  
 Buchs ; Cand ; Percassi, Berthoud, Cirillo, Mairy ; Carvalhais Costa, Choffat T., Choffat L. ; Paganuzzi, Tosato.



### 4<sup>e</sup> ligue - féminine

| Ressudens – Couvet    | 1-0                      |
|-----------------------|--------------------------|
| 1. Ressudens          | 14 8 5 1 (3) 22 : 13 26  |
| 2. Cortaillod         | 13 7 5 1 (3) 39 : 9 23   |
| 3. Sorens             | 12 7 4 1 (2) 26 : 7 22   |
| 4. US Rue             | 14 7 3 4 (0) 25 : 20 21  |
| 5. Mézières II        | 12 6 4 2 (0) 32 : 9 19   |
| 6. Villaz-Saraine     | 13 4 6 3 (9) 19 : 11 15  |
| 7. Murten II          | 12 4 5 3 (5) 16 : 8 14   |
| 8. Riaz               | 13 3 5 5 (0) 9 : 30 11   |
| 9. ASI Audax Friul II | 13 3 5 5 (18) 19 : 18 11 |
| 10. Couvet            | 12 2 6 4 (21) 12 : 15 9  |
| 11. Haute-Gruyère     | 13 2 4 7 (13) 15 : 35 7  |
| 12. Cudrefin          | 14 2 4 8 (1) 11 : 33 7   |
| 13. Montagny          | 13 2 3 8 (2) 17 : 39 6   |
| 14. Petite-Glâne      | 12 0 7 5 (0) 8 : 23 4    |

### 3<sup>e</sup> ligue - Groupe 1

| Fleurier – Couvet     | 2-0                       |
|-----------------------|---------------------------|
| Môtiers – Helvetia NE | 2-5                       |
| 1. Le Comm. Sport     | 17 17 0 0 (37) 86 : 12 51 |
| 2. Colombier          | 16 13 1 2 (32) 78 : 18 40 |
| 3. Kosova NE          | 16 10 1 5 (58) 49 : 37 28 |
| 4. Couvet             | 17 8 3 6 (72) 42 : 35 27  |
| 5. Le Parc II         | 17 8 0 9 (38) 43 : 53 24  |
| 6. Bôle II            | 17 7 1 9 (41) 41 : 42 22  |
| 7. Fleurier           | 17 5 5 7 (54) 27 : 30 20  |
| 8. Val-de-Ruz         | 17 6 1 10 (60) 41 : 46 19 |
| 9. Môtiers            | 16 5 3 8 (24) 35 : 51 18  |
| 10. Peseux Comète     | 16 4 3 9 (64) 33 : 75 15  |
| 11. Le Locle II       | 17 4 1 12(110) 32 : 74 13 |
| 12. Helvetia NE       | 17 3 1 13 (40) 24 : 58 10 |

### 5<sup>e</sup> ligue - Groupe 1

| Môtiers II – Fleurier II | 1-3                      |
|--------------------------|--------------------------|
| 1. Bosna NE II           | 16 15 1 0 (9) 94 : 23 46 |
| 2. NE Galaxy             | 15 14 1 0 (4) 87 : 8 43  |
| 3. Fleurier II           | 15 8 3 4 (31) 46 : 36 27 |
| 4. Superga II            | 14 7 3 4 (21) 51 : 34 24 |
| 5. La Sagne II           | 13 7 2 4 (14) 38 : 29 23 |
| 6. Lignières II          | 16 6 3 7 (19) 42 : 43 21 |
| 7. Môtiers II            | 16 6 0 10 (7) 28 : 47 18 |
| 8. Béroche-Gor. III      | 14 5 1 8 (30) 22 : 45 16 |
| 9. Val-de-Ruz IV         | 14 2 3 9 (13) 22 : 65 9  |
| 10. Cornaux              | 16 2 1 13 (28) 27 : 67 7 |
| 11. Les Ponts            | 13 0 0 13 (2) 12 : 72 0  |

| juniors | équipes                            | résultats | nb matches | place | pts |
|---------|------------------------------------|-----------|------------|-------|-----|
| FF19    | Val-de-Travers – Alterswil         | 15-0      | 5          | 2/11  | 10  |
| D1      | Val-de-Travers – ASI Audax-Friul   | 1-3       | 5          | 3/6   | 9   |
| D2      | Val-de-Travers II – Boudry II      | 2-3       | 5          | 8/10  | 4   |
| D3      | Val-de-Ruz II – Val-de-Travers III | 1-3       | 4          | 1/10  | 12  |
| A       | Val-de-Travers – ASI Audax-Friul   | 0-4       | 6          | 6/6   | 3   |
| B       | Bevaix – Val-de-Travers            | 8-0       | 5          | 5/6   | 3   |
| C1      | Val-de-Travers – 2 Thielles        | 1-4       | 6          | 3/6   | 9   |
| C2      | Val-de-Travers II – Le Parc        | 0-0       | 4          | 7/10  | 4   |
| FF15 I  | ASI Audax-Friul – Val-de-Travers   | 0-0       | 6          | 1/11  | 16  |
| FF15 II | Val-de-Travers II – Béroche-Bevaix | 3-6       | 5          | 8/11  | 3   |

## FOOTBALL 3<sup>e</sup> LIGUE

### Couvet absent, Fleurier écrit l'histoire tout seul !

**Fleurier – Couvet 2-0 (1-0)**  
 Fleurier, buts de : Lebet D. (2x).  
 Verdon ; Ciurleo, Teixeira, Mondaini, Lebet S. ; Codoni, Sejdiu, Goncalves Nogueira, Khelil, Rainaud ; Lebet D.

Couvet : Amougou Amougou ; Daloz ; Cummaudo, De Giorgi, Rodrigues ; Hugi, Gracia, Barigello ; Pereira Marques, Gaier, Carvalho Oliveira.

**Les étoiles du Courrier :** \*D. Lebet (F) \*\*Teixeira (F) \*\*\*Khelil (F)

Les fameuses étoiles du Courrier le démontrent parfaitement : il n'y a eu qu'une seule équipe sur le terrain, samedi, pour le dernier derby de l'histoire entre Fleurier et Couvet (avant la création du FC Val-de-Travers). Cet avenir s'est déjà un peu matérialisé avant le coup d'envoi de la rencontre avec la présentation du futur logo du club. Il affiche sobrement les 5 lettres derrière lesquelles se battront bientôt les joueurs vallois : FC VDT. Voilà pour le côté coulisses, venons-en aux faits maintenant.

#### Crâne ensanglanté, l'« agitateur » des Sugits frappe fort

Très en forme depuis la reprise de printemps, l'attaquant fleurisien Derek Lebet a été le grand animateur de cette rencontre. C'est lui qui a ouvert le score au quart d'heure de jeu. C'est lui aussi qui a doublé la mise à la 71<sup>e</sup> minute, célébrant son but par une révérence devant le public, comme pour conclure et signer sa « partition ». C'est encore



À l'image de cette action de jeu et de l'intervention fleurisane d'Alessandro Mondaini, les joueurs des Sugits ont été beaucoup plus volontaires et appliqués sur le terrain que les « rouge et noir ».

lui qui a touché le poteau en début de seconde période et c'est toujours lui qui s'est fait ouvrir le crâne à la suite d'un choc avec le Covasson Nicolas Daloz. L'« agitateur » des Sugits a pu terminer la rencontre avec un bandage autour de la tête mais le malheureux Covasson a dû se faire poser quelques points de suture au niveau de la lèvre. Les sales langues diront que ce sont les seuls que le FC Couvet est allé chercher samedi. Le dernier derby ne laissera donc pas de traces, uniquement dans le livre d'histoire du sport vallois.

#### L'étrange match de Couvet

Pour le reste, il faut bien avouer que les protégés de Raphaël Claudio n'ont jamais existé dans cette partie, comme s'ils étaient encore endormis.

Kevin Vaucher

## GYMNASTIQUE

### La FSG Couvet ne sort pas pour des prunes

Les athlètes du groupe « gym et danse » de la FSG Couvet se sont rendues à la salle de la Fontenelle à Cernier pour participer au championnat cantonal ainsi qu'au passage des tests « de saison ». Les Covassonnes n'y sont pas allées pour cueillir des prunes mais pour montrer de quoi elles étaient capables, le 28 avril, avec de beaux résultats à la clef. La prochaine manche, prévue le 1<sup>er</sup> juin, promet d'ores et déjà. Les monitrices du club tiennent à remercier et à féliciter leurs gym-

nastes pour leur engagement et les premiers fruits de leur travail.

**Résultats des tests :** corde niveau 1 : 1. Maëlle Bartoli. Corde niveau 2 : 2. Deborah Jacobi – 3. Nour Ferreira. Cerceau niveau 3 fédéral : 2. Loanna Dos Reis. Masques niveau 4 fédéral : 3. Letizia Puccini. Catégorie groupes, moins de 12 ans, ballons : 2. FSG Couvet. Plus de 16 ans, corde : 2. FSG Couvet. Catégorie individuel, plus de 16 ans : 2. Abigaël Petremand.



Les jeunes de la FSG Couvet ont amassé plusieurs récompenses à Cernier.

## COURSE À PIED

### 50 heures d'effort sur 425 kilomètres



Christian Fattou sous le soleil de l'Aragon : son compte est bon !

Parcourir 425 bornes en courant lors de sept étapes échelonnées du 28 avril au 4 mai, c'est le défi proposé par la course ViAragon. Cette épreuve se tient essentiellement dans la province de l'Aragon. Un calvaire pour certains mais pas pour Christian Fattou : « De magnifiques paysages, une belle ambiance, une aventure humaine, des routes agréables et peu fréquentées mais parfois bien rugueuses. Voilà ce que je retiens de cette semaine en Espagne. » En fin de compte, le Néroui s'est appuyé sur sa régularité (il a terminé à chaque fois entre la 3<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> place) pour se tirer d'affaire en 4<sup>e</sup> position, après plus de cinquante heures d'efforts cumulés. Le vainqueur, Markus Jorg, a terminé son périple en un peu moins de 45 heures, soit près de 10 km/h de moyenne.

## LES INSCRIPTIONS POUR LE PASSEPORT-VACANCES 2024 SONT DÉSORMAIS OUVERTES !

Le Passeport-Vacances pour les Jeunes de Neuchâtel et environs (PVJ) est une association à but non lucratif qui organise depuis plus de 40 ans des aventures estivales pour les enfants âgés de 8 à 15 ans. Pour les enfants du Val-de-Travers, le passeport est accessible au prix attractif de Fr. 60.-, offrant ainsi une chance unique de découvrir de nouvelles passions sans grever le budget familial.

Préparez-vous à une aventure inoubliable! Que diriez-vous d'une expédition avec les castors? Ou une initiation à la magie? Ou encore la découverte des entrailles d'un tunnel? C'est une magnifique opportunité pour les enfants nés entre 2009 et 2016 de s'immerger dans une multitude d'activités passionnantes pendant les vacances d'été.

L'achat du passeport en ligne est possible jusqu'au lundi 13 mai 2023. Avec ce passeport en main, votre enfant aura accès entre 6 et 8 activités sur une période de 3 semaines parmi un choix de plus de 240 expériences uniques. Du graffiti à l'atelier de cacao et chocolat, en passant par une escape room, la visite d'une ambulance, un cours de poterie ou encore une plongée dans le quotidien d'un cabinet de vétérinaire.

En plus des activités, il pourra profiter de 20 bons à utiliser pendant les vacances : que ce soit une virée à la piscine, une balade en pédalo, une partie de mini-golf ou encore des visites de musées, son été sera rempli de bons souvenirs.

Les informations importantes à retenir :

- Les activités se dérouleront du 8 au 26 juillet 2024
- Date limite d'inscription : le 13 mai 2024
- Durée du Passeport-Vacances : du 8 au 26 juillet 2024
- Tarif : Fr. 60.- pour les enfants du Val-de-Travers

Pour toutes questions ou inscriptions, contactez le Passeport-Vacances par les moyens suivants :

- +41 79 630 47 16
- [www.passeportvacancesne.ch](http://www.passeportvacancesne.ch)
- [info@passeportvacancesne.ch](mailto:info@passeportvacancesne.ch)
- Case postale 2854, 2001 Neuchâtel •

## ÉLECTION DU CONSEIL COMMUNAL PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Après les élections communales du dimanche 21 avril dernier qui ont permis de désigner 41 membres au Conseil général (autorité législative), l'heure est maintenant venue pour ces derniers d'élire les cinq membres professionnels du Conseil communal (autorité exécutive) pour quatre ans.

Cette élection aura lieu le lundi 13 mai prochain à la salle des spectacles de Couvet (rue des Collèges 1) à 20h. Comme les séances du Conseil général sont publiques, venez nombreux découvrir les spécificités de notre système politique. •

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Fermeture de la Place Longereuse

Dans le cadre du Mood Festival, la Place Longereuse sera fermée du mercredi 15 mai 2024 dès 17h jusqu'au lundi matin 27 mai 2024.

L'Ecopoint sera quant à lui inaccessible du mercredi 22 au lundi 27 mai. Les bennes à papier et carton seront déplacées à l'Ecopoint de la Pénétrante, rue de l'Areuse à Fleurier.

#### Ouverture des temples

Le dicastère des infrastructures rappelle que suite à la parution de la brochure relative aux itinéraires casadéens, les temples de Môtiers, Travers, Noiraigue, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards sont accessibles aux éventuels visiteurs, durant la journée, durant la période allant du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

### CULTURE

## MAISON DE L'ABSINTHE - MÔTIERS

La Maison de l'Absinthe, installée dans l'ancien Hôtel de district à Môtiers, est bien plus qu'un simple établissement. Initié en 2004, ce projet touristique novateur a vu le jour le 3 juillet 2014, offrant aux visiteurs un voyage captivant à travers l'histoire mouvementée de l'absinthe. À l'intérieur, une exposition permanente retrace son épopée, tandis qu'un espace d'exposition temporaire explore de nouvelles facettes de cette boisson emblématique.

En complément, une boutique propose une gamme variée de produits du terroir, mettant en valeur les richesses régionales et les savoir-faire artisanaux, tandis qu'une cuisine de démonstration offre l'opportunité de créer et de déguster des recettes originales à base d'absinthe, alliant tradition et innovation. •



### MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations : [www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique](http://www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique)

#### ADRESSES

Couvet – Bois-de-Croix  
Fleurier – Rue des Sugits 3  
Môtiers – Grand Clos 1  
Môtiers – Rue du Collège  
Les Bayards – L'Endroit 1

#### DATES LIMITES OPPOSITION

13 mai 2024  
13 mai 2024  
13 mai 2024  
13 mai 2024  
21 mai 2024

### ANNONCE

#### Arrêté de circulation routière – Foire de Couvet 2024

La foire de Couvet aura lieu le vendredi 31 mai prochain.

Par conséquent, un signal avec le texte « Interdiction générale de circuler à 2km excepté gare Couvet et Creux du Van » sera installé en face des Six-Communes à Môtiers.

La fermeture de la Place des Halles s'arrêtera au pont de la Place des Halles, au pont à la rue du Preyél 3 et à hauteur de la vitrine de la Boucherie Bohren.

L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêté de circulation sont disponibles sur [www.val-de-travers.ch/page/arretes](http://www.val-de-travers.ch/page/arretes)

#### Gardien de musée

Le Musée Rousseau de Môtiers cherche un ou une gardien-ne pour la saison d'été (mi-mai à mi-octobre), les samedis et dimanches de 14h à 17h pour accueillir les visiteurs. Renseignements à [info@museerousseau.ch](mailto:info@museerousseau.ch)

#### Vente publique d'un bien-fonds

La commune de Val-de-Travers met en vente publique le bien-fonds 3034 du cadastre de Buttes, soit une parcelle de 775 m<sup>2</sup> destinée à de l'habitat individuel. Plus de renseignements sur [www.val-de-travers.ch/page/vente-de-terrains-communales](http://www.val-de-travers.ch/page/vente-de-terrains-communales).

Ou auprès de M<sup>me</sup> Emilie Veluet, urbaniste aménagiste (032 886 43 77 / [Urbanisme.VDT@ne.ch](mailto:Urbanisme.VDT@ne.ch)).

Les offres écrites avec descriptif détaillé du projet envisagé, seront à adresser au service de l'aménagement du territoire, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, d'ici au 31 mai 2024, sous enveloppe fermée, avec la mention « Vente immobilière ».

## STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Pour mémoire, les trottoirs sont réservés aux piétons, les pistes cyclables aux cyclistes (art. 43 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière [LCR]). Il veut donc dire que le parcage des véhicules sur le trottoir (hormis les cycles pour autant qu'il reste un espace libre d'au moins 1 m 50 pour les piétons) est interdit, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément.

À défaut d'une telle signalisation, les véhicules ne peuvent s'arrêter sur le trottoir que pour charger ou décharger des marchandises ou pour laisser monter ou descendre des passagers; un espace d'au moins 1 m 50 doit toujours rester libre pour les piétons et les opérations doivent s'effectuer sans délai (art. 41 al. 1 et 1bis de l'ordonnance fédérale sur les règles de la circulation routière [OCR]).

Le non-respect de ces dispositions légales est sanctionné par des amendes allant jusqu'à Fr. 120.-. •

## TIR-CARABINE



### « L'après-Pythoud » s'organise au Tir sportif Val-de-Travers



Vous voici dans la peau d'un tireur, ou presque, à 50 mètres de votre cible. Calez votre respiration et visez juste ! Attention, le moindre mouvement parasite peut vous faire rater le coche...

Il y a voici une année que le président du Tir sportif Val-de-Travers décédait subitement dans sa 59<sup>e</sup> année. Philippe Pythoud était l'une de ces personnes que chaque société rêve d'avoir dans son cercle. Il s'investissait sans compter, se démultipliait pour être partout et satisfaire les demandes de chacun. Il se battait aussi pour que sa discipline reste populaire au Val-de-Travers. Bref, il prenait autant de

place dans le quotidien du club par son dévouement que dans le cœur des gens qui le côtoyaient par sa sympathie.

#### Un nouveau président et un comité élargi

Mais la vie, ou plutôt la mort, a décidé de le cibler parmi les personnes à rappeler à elle plus rapidement que prévu. Derrière lui, le

club a forcément dû trouver des solutions et des nouvelles forces pour continuer son chemin. Récemment, le vice-président Pierre-Alain Wyss a accepté de lui succéder à la présidence. Mais il a tenu à bien s'entourer avant de répondre favorablement à ce changement. « Philippe était vraiment incroyable par tout ce qu'il faisait pour le Tir sportif Val-de-Travers. Il avait un peu de mal à déléguer tellement il voulait bien faire les choses. Du coup, il abattait un énorme travail. De mon côté, mes obligations professionnelles font que je ne peux pas m'investir autant que ce qu'il faisait. Alors, j'ai demandé que le comité soit élargi et passe de 5 à 9 membres. »

#### 100 tireurs au Grand Prix de l'Absinthe

C'est donc en « position groupée » que le club poursuit sa route. L'organisation de la 10<sup>e</sup> édition du Grand Prix de l'Absinthe a pris un peu plus de temps à organiser cette année mais elle a bel et bien eu lieu du 26 avril au 4 mai. Au total, ce sont 100 tireurs tout pile qui sont venus tenter leur chance par équipe ou en individuel. Des prix en nature étaient à gagner pour les meilleurs « viseurs ». « Nous avons eu un peu moins de monde que l'an dernier (140 tireurs) mais c'était une année record », précise le nou-

veau président en place. Il s'est lui-même frotté aux 60 coups, à tirer avec une carabine, à 50 mètres de la cible. Sa performance a été récompensée par une 25<sup>e</sup> place au classement avec 610.8 points.

#### Top 20 pour Martial Cretegny

Son fils Emeric le devance d'une place grâce à ses 0.3 point en plus. Le meilleur représentant vallonnien est Martial Cretegny (612.5). Rémy Bohren (40<sup>e</sup>, 607 unités), Guillaume Lauper (45<sup>e</sup>, 604), Alain Vandebusch (53<sup>e</sup>, 603.7), Patrice Aeschbacher (56<sup>e</sup>, 600.8), Martial Grandjean (59<sup>e</sup>, 600.6), Yvan Lamia (68<sup>e</sup>, 598.3), Julien Lauper (82<sup>e</sup>, 589.6), Jade Vautherot (84<sup>e</sup>, 588.3), Anthony Schaer (88<sup>e</sup>, 585.6) et Evan Audetat (94<sup>e</sup>, 581.1) ont aussi fait chauffer la gâchette. Longtemps troisième de la hiérarchie par équipe, le Tir sportif Val-de-Travers a finalement pris la cinquième place du classement grâce au duo Wyss et à Martial Cretegny. Une chose reste immuable au stand de tir de Couvet : le favori reste le Neuchâtelois Dmitry Chenikov quoi qu'il arrive. Il a une nouvelle fois tenu son rang en remportant le concours individuel avec 626.3 points.

Kevin Vaucher

## VTT



### Quatre parcours à choix pour « La Vallonnière »

Pour sa trentième édition, la randonnée à VTT « La Vallonnière » a choisi de mettre les petits plats dans les grands. Ce ne sont pas moins de quatre parcours qui seront proposés aux amateurs de deux-roues lors du lundi de Pentecôte, avec départ depuis le site d'espaceVal. 6, 21, 40, ou 48 kilomètres, faites votre choix, les jeux sont bientôt faits.

Cette année, la participation sera entièrement gratuite et il suffira de partir entre 9 heures et midi pour pouvoir participer à l'une des traces balisées. Une cantine, avec restauration, sera montée à l'arrivée. Gratuité de l'événement oblige, il n'y aura pas de prix souvenir ainsi que de soupe aux pois offerte lors de cette édition.

## BADMINTON



### Trois médailles autour de cous vallonniers



En partant du bas : Ethan Perardot, Robin Schlichtig, Alyah Marques Nunes, Olivia Rey (coach), Léonie Genet et Valentine Genet.

Réunir les huit meilleurs badistes de la saison pour chaque catégorie juniors : tel est le principe du master AOB qui a eu lieu le 5 mai à La Chaux-de-Fonds. Cinq jeunes du club de badminton du Val-de-Travers sont parvenus à se hisser au niveau requis pour y participer. Il convient d'adresser des félicitations particulières à Léonie Genet qui a dû affronter des adversaires plus vieux de 3 ans en raison d'un manque de filles dans sa catégorie. Au niveau du bilan, il est plutôt très bon. Les Vallonniers sont rentrés avec trois médailles autour du cou. Celles de Robin Schlichtig (bronze, U11), d'Alyah Marques Nunes (bronze, U13) et de Valentine Genet (argent, U13). Robin, Léonie et Valentine ont par ailleurs terminé à la deuxième place si on tient compte des résultats de l'ensemble de la saison. Pour être complet, précisons encore que Robin, Alyah, Valentine et Léonie ont été qualifiés pour les masters romands du 15 juin prochain. Ils ont désormais cinq semaines pour travailler fort afin d'être prêts pour ce grand rendez-vous.

## Deuxième étape du BCN Tour à Saint-Aubin

Mercredi de la semaine dernière, les coureurs se sont rendus à Saint-Aubin afin de participer à la 2<sup>e</sup> étape du BCN Tour.

#### Les 10 premiers Vallonniers au général

**Dames 20 (150 classées) :** 1. Marion Monney, Corpataux, 1 h 14 - 61. Delphine Pluquet, Les Verrières, 1 h 52 - 96. Orlane Goumaz, Môtiers, 1 h 59 - 108. Naïs Tüller, Travers, 2 h 02'11 - 109. Emma Bohren, Môtiers, 2 h 02'14 - 123. Fiona Sinicropi, Travers, 2 h 09 - 129. Pauline Wirth, Fleurier, 2 h 11. **Dames 30 (168) :** 1. Nathalie Geiser, Neuchâtel, 1 h 16 - 2. Marcela Villalobos Martinez, Couvet, 1 h 19 - 3. Amélie De Marzo, Fleurier, 1 h 23 - 7. Isabelle Racine, Fleurier, 1 h 26 - 14. Coraline Schopfer, Môtiers, 1 h 32 - 33. Jennifer Perrin, Couvet, 1 h 40 - 65. Bénédicte Pagnier, Couvet, 1 h 48 - 72. Tiffany Rey, Môtiers, 1 h 49 - 81. Céline Perrin, Couvet, 1 h 51 - 92. Céline Marques, Saint-Sulpice, 1 h 53 - 163. Marina Cand, Boveresse, 2 h 25. **Dames 40 (70) :** 1. Emmanuelle Membrez, Bevaix, 1 h 24 - 62. Valérie Baumann, Noiraigue, 2 h 11 - 68. Teph Perregaux, Môtiers, 2 h 34. **Dames 50 (37) :** 1. Laurence Yerly, Cernier, 1 h 24 - 30. Tik Vuilleme, Couvet, 2 h 09. **Dames 60 (19) :** 1. Vinciane Cols, Savagnier, 1 h 40 - 7. Isabelle Liechti, Fleurier, 1 h 52 - 10. Doryane Schick, Noiraigue, 1 h 56. **Hommes 20 (203 classés) :** 1. Mirko Ratano, Boudry, 1 h 04 - 40. Lenny Liebe, Fleurier, 1 h 23 - 100. Bastien Messerli, Travers,

1 h 34 - 106. Duncan Menoud, Travers, 1 h 35 - 109. Jordan Python, Les Verrières, 1 h 35 - 115. Martin Lasset, Fleurier, 1 h 36 - 124. Tristan Dumas, Fleurier, 1 h 38 - 139. Antoine Perillat, Fleurier, 1 h 41 - 149. Johan Hirschi, Fleurier, 1 h 44 - 154. Bastien Cochand, Saint-Sulpice, 1 h 45 - 174. Oscar Virot, Môtiers, 1 h 52. **Hommes 30 (286) :** 1. Gabriel Sintes, 1 h 03 - 4. Aleix Toda Mas, Couvet, 1 h 06 - 10. Yül Brenner, Fleurier, 1 h 12 - 49. Emilien Schnetz, Fleurier, 1 h 22 - 118. Vincent Marguet, Fleurier, 1 h 32 - 168. Julien Ferniot, Buttes, 1 h 40'18 - 169. Lucas Molinier, Buttes, 1 h 40'22 - 176. Yann Seiler, Fleurier, 1 h 41 - 222. Christophe Hurltin, Fleurier, 1 h 48 - 231. Julien Descombes, Môtiers, 1 h 49. **Hommes 40 (203) :** 1. Jonathan Raya, Les Hauts-Geneveys, 1 h 07 - 15. Eric Schopfer, Môtiers, 1 h 17'24 - 18. Cyril Lavigne, Fleurier, 1 h 17'51 - 120. Jean-Paul Gregorio, Travers, 1 h 42 - 155. Joao Oliveira, Couvet, 1 h 50 - 164. Florian Sgobba, Buttes, 1 h 54 - 187. Stephen Blanc, Buttes, 2 h 06 - 200. Nicolas Monange, Travers, 2 h 14. **Hommes 50 (124) :** 1. Christophe Meier, Bullet, 1 h 13 - 25. Jean-Marc Monnet, Noiraigue, 1 h 28 - 29. Stéphane Pittet, Couvet, 1 h 29 - 37. François Jeanneret, Saint-Sulpice, 1 h 33'32 - 38. Bernard Tüller, Travers, 1 h 33'45 - 79. Yannick Thiébaud, Fleurier, 1 h 46'10 - 81. Didier Buchilly, Saint-Sulpice, 1 h 46'37 - 97. Stecy Kocher, Fleurier, 1 h 51 - 99. Ralph Coleman, Fleurier, 1 h 52. **Juniors hommes U20 (49 classés) :** 1. Mattéo

Donzé, La Neuveville, 1 h 09 - 33. Jérémy Piaget, Môtiers, 1 h 38.

#### Les 10 premiers Kids au général

**Minies U6 (27 classées) :** 1. Romane Cellammare, Neuchâtel, 4'30 - 14. Mila Charbon, Couvet, 6'21'0 - 15. Xana Bigler, Fleurier, 6'21'3 - 18. Inès Barbezat, Fleurier, 6'49. **Poussines U8 (45) :** 1. Lauria Sommer, La Chaux-de-Fonds, 3'27 - 28. Chenoa Bigler, Fleurier, 4'51 - 34. Elena Charbon, Couvet, 5'00. **Écolières U10 (61) :** 1. Lena Lauenstein, Cormondrèche, 12'43 - 21. Léonie Genet, Buttes, 15'01 - 36. Saskia Cand, Boveresse, 16'04. **Cadettes U16 (22) :** 1. Milla Pittier, Les Hauts-Geneveys, 20'34 - 2. Evodie Flueckiger, Travers, 20'51. **Minis U6 (38 classés) :** 1. Benjamin Rutz, Corcelles, 4'06 - 2. Sacha Blanchet, Travers, 4'19 - 33. Tayron Tuller, Saint-Sulpice, 6'27. **Poussins U8 (83) :** 1. Tibo Küenzi, Les Geneveys-sur-Coffrane, 3'19 - 6. Kenny Langel, Travers, 3'41 - 7. Maël Schopfer, Môtiers, 3'42 - 18. Liam Blanchet, Travers, 4'05 - 21. Jovian Hainard, Buttes, 4'12 - 31. Thibaut Studer, Fleurier, 4'26 - 52. Mathéo Cand, Boveresse, 4'47 - 80. Sacha Tuller, Saint-Sulpice, 5'42. **Écoliers U10 (55) :** 1. Luqman Beaudemont, Neuchâtel, 11'59 - 10. Justin Hainard, Buttes, 13'05 - 26. Enzo Langel, Travers, 14'20 - 31. Santiago Martinez, Travers, 14'31 - 35. Emile Simon-Vermot, Travers, 14'43 - 40. Nolan Blanchet, Fleurier, 15'28. **Cadets U16 (21) :** 1. Bastien Lambercier, Chézard-Saint-Martin, 18'27 - 11. Evan Audétat, Fleurier, 20'57.

**Walking :** Gabrielle Balmas, Buttes, 2 h 54 - Anne-Valérie Berthoud, Fleurier, 2 h 34 - Saida El Bourakadi, Fleurier, 3 h 21 - Nathan Haas, Noiraigue, 2 h 38 - Joëlle Maire, Buttes, 2 h 53 - Fanny Maulini, Travers, 3 h 03 - Anaïs Messerli, Travers, 2 h 46 - Véronique Messerli, Travers, 3 h 13 - Sonia Pittet, Couvet, 2 h 32 - Céline Racine, Fleurier, 2 h 30 - Gregory Scarlatella, Couvet, 2 h 49 - Audrey Somogyi, Couvet, 3 h 05 - Stéphanie Tosato, Fleurier, 3 h 22 - François Vuilleme, Couvet, 2 h 58.



#### Par équipes (123)

1. Team Fuentes, 3 h 19 - 20. Vaucher Manufacture 1 (Cyril Lavigne, Lenny Liebe, Vincent Marguet, Martin Lasset), 4 h 13 - 59. Les Jambes de bois (François Jeanneret, Johan Hirschi, Loïc Salzmann, Stecy Kocher, Justine Gerber), 4 h 52 - 99. Les Buttes en train (Julien Ferniot, Eddy Cretinon, Florian Sgobba), 5 h 24 - 103. Commune de Val-de-Travers 2 (Peter Roth, Pablo Matthey-Pierret, Ingrid Segura Navarro, Marina Cand), 5 h 28 - 104. Vaucher Manufacture 2 (Antoine Perillat, Maxence Dubois, Isabelle Liechti, Loïc Bal), 5 h 29.

## LES FILMS

### Civil War

D'Alex Garland, action, thriller, avec Kirsten Dunst, Wagner Moura, Cailee Spaeny...



Une course effrénée à travers une Amérique fracturée qui, dans un futur proche, est plus que jamais sur le fil du rasoir.

### Il reste encore demain

De Paola Cortellesi, comédie, drame, avec Paola Cortellesi, Valerio Mastandrea, Romana Maggiora Vergano...



Mariée à Ivano, Delia, mère de trois enfants, vit à Rome dans la seconde moitié des années 40. La ville est alors partagée entre l'espoir né de la Libération et les difficultés matérielles engendrées par la guerre qui vient à peine de s'achever. Face à son mari autoritaire et violent, Delia ne trouve du réconfort qu'auprès de son amie Marisa avec qui elle partage des moments de légèreté et des confidences intimes. Leur routine morose prend fin au printemps, lorsque toute la famille en émoi s'apprête à célébrer les fiançailles imminentes de leur fille aînée, Marcella. Mais l'arrivée d'une lettre mystérieuse va tout bouleverser et pousser Delia à trouver le courage d'imaginer un avenir meilleur, et pas seulement pour elle-même.

### Les aventures du prince Ahmed



la Lanterne magique



De Lotte Reininger, 1926.

Inspiré des contes des « Mille et une Nuits », ce chef-d'œuvre incontournable du cinéma d'animation raconte une histoire aussi merveilleuse qu'universelle.

À la Lanterne magique, la projection de ce film muet, animé avec des papiers découpés à la manière d'ombres chinoises, est commentée et accompagnée en direct au piano, comme à l'époque... Une séance inoubliable.

### Back to Black

De Sam Taylor-Johnson, biopic, drame, musical, romance, avec Marisa Abela, Jack O'Connell, Eddie Marsan...



Back to Black retrace la vie et la musique d'Amy Winehouse, à travers la création de l'un des albums les plus iconiques de notre temps, inspiré par son histoire d'amour passionnée et tourmentée avec Blake Fielder-Civil.

### Les aventuriers de l'arche de Noé

De Sérgio Machado et Alois Di Leo, aventure, animation, famille, comédie musicale, avec Emmanuel Dell'Erba, Keith Silverstein, Thierry Janssen...



Vini et Tito, deux souris artistes de music-hall, voient leurs rêves de succès tomber à l'eau lorsque la Terre est noyée par le Déluge. Aidés par un coup de pouce du destin, ils réussissent à monter à bord de l'arche de Noé.

Propulsés au beau milieu d'un différend opposant les animaux herbivores et carnivores, Vini et Tito ont la solution parfaite pour apaiser les tensions : un concours de chansons !

## 26<sup>e</sup> loto d'Un P'tit Plus

Nous voilà de retour, samedi 18 mai, à la salle Fleurisia à Fleurier, à l'occasion de notre 26<sup>e</sup> match au loto en faveur des enfants et adolescents atteints d'un cancer.

Persuadés que vous allez répondre présent à notre appel, nous vous accueillons comme à chaque fois avec le sourire, dans une ambiance détendue et ceci dès 18 h, début du match à 20 heures. Vous pourrez vous désaltérer, manger les délicieuses gaufres d'Ornella ou un excellent sandwich.

Comme à chaque fois, vous pourrez remporter une ou des magnifiques quines et par votre présence vous démontrez qu'avec nous, la grande famille d'Un P'tit Plus on ne lâche rien pour ces enfants gravement malades afin d'intervenir rapidement par une aide financière, un cadeau à Pâques ou à Noël. Lors de ces fêtes, nous nous rendons au CHUV pour une matinée en compagnie des enfants, diverses activités sont organisées et nous passons un moment fort en émotion mais tellement contents

d'apporter un moment de bonheur au sein de cet hôpital.

Un P'tit Plus intervient rapidement lorsqu'un adolescent atteint d'un cancer perd sa maman subitement ; alors ensemble nous sommes plus forts.

Tout ceci est possible grâce à vous, alors pas d'hésitation, on vous attend comme à chaque fois nombreux, salle comble, défi à nouveau lancé... On compte sur vous !

Comm.

## Éco-débarras du Val-de-Travers Une nouvelle édition à Couvet

La section vallonnière des Vert'libéraux organise son second éco-débarras, samedi 18 mai de 8 h à 12 h, à la salle de spectacles de Couvet.

Dans un monde où la prise de conscience écologique devient chaque jour plus pressante, les initiatives locales telles que cet éco-débarras montrent la voie à suivre. Prévu pour le samedi 18 mai, cet événement représente bien plus qu'une simple occasion de faire du tri chez soi. Il s'agit d'une véritable démarche communautaire et environnementale, illustrant l'engagement des Vallonniers en faveur de la durabilité. Le principe est de transmettre gratuitement à d'autres personnes des objets inutilisés. De tels événements sont cruciaux et peuvent transformer notre approche de la gestion des déchets et de la consommation.

### L'importance de l'éco-débarras

L'éco-débarras n'est pas seulement un vide-greniers. C'est une initiative qui encourage la réutilisation et le recyclage des objets qui ne sont plus utilisés, évitant ainsi qu'ils ne finissent à la déchetterie. Chaque objet remis en circulation

est un pas de plus vers la réduction de notre empreinte écologique.

### Réduire, réutiliser, recycler : un triptyque pour le futur

L'événement s'appuie sur le principe des trois R : réduire, réutiliser, recycler. En mettant l'accent sur la réutilisation, l'éco-débarras permet non seulement de préserver les ressources naturelles mais aussi de sensibiliser les habitants à l'importance de réduire notre consommation. Ce principe éducatif est fondamental pour modeler les habitudes de consommation des générations futures.

### Un impact social profond

Au-delà de l'aspect environnemental, l'éco-débarras a aussi un fort impact social. En facilitant l'accès à des produits de seconde main, l'événement permet aux familles de toutes origines économiques de bénéficier de biens gratuitement. Cela crée une dyna-

mique d'inclusion et de solidarité au sein de notre région, tout en luttant contre le gaspillage.

### Un appel à l'action

L'éco-débarras des Vert'libéraux est plus qu'un événement, c'est un signal fort envoyé à tous les Vallonniers sur l'importance de prendre soin de notre environnement.

C'est une invitation à chaque résident de réfléchir à son impact personnel sur la planète et à agir concrètement. Le 18 mai, participons tous à cette belle initiative. Venez nombreux pour soutenir cette cause, pour échanger et pour montrer que notre communauté est responsable en matière de consommation.

Pour la logistique, il faudra vous munir de votre carte molok puisque les objets n'ayant pas trouvé preneur seront évacués par la Commune ou à reprendre par vos soins.

Comm.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024

MAI

- 8-10, MÔTIERS : « Edmond », org. Théâtre des Mascarons.
- 17-19, MÔTIERS : « Edmond », org. Théâtre des Mascarons.
- 18, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 22, LAUSANNE, MARTIGNY : voyages culturels, fondation de l'Hermitage et Pierre Gianadda, org. Société d'Émulation.
- 24-26, FLEURIER : AR Mood Festival.
- 25, FLEURIER : concert du Chœur d'Hommes.
- 25, FLEURIER : bourse aux vélos, org. Pro Vélo et ATE-NE.

JUIN

- 1, FLEURIER : fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. Union Instrumentale.
- 1, MÔTIERS : 501<sup>e</sup> fête de l'Abbaye.
- 1, 2, BUTTES : Fête de l'Abbaye.
- 2, COUVET : concertos de Mozart, org. Évasions musicales.
- 7, COUVET : défi-jeunesse, org. Swiss Canyon Trail.
- 8, FLEURIER : circulation publique des trains touristiques du Val-de-Travers, org. VVT et RVT-Historique.
- 8, BOVERESSE : fête villageoise.
- 8, 9, COUVET : Swiss Canyon Trail.
- 14, 15, SAINT-SULPICE : fête villageoise, org. comité.
- 15, 16, COUVET : exposition de Lego, org. Valtrabrique.
- 23, FLEURIER : vide-grenier, Docteur Edouard-Leuba.
- 29, 30, FLEURIER : l'Abbaye fait le tour du monde !

JUILLET

- 1, FLEURIER : l'Abbaye fait le tour du monde !

AOÛT

- 3, 4, BOVERESSE : fête régionale de lutte suisse, org. club de lutte du Val-de-Travers.
- 12, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 31, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.

SEPTEMBRE

- 5, TRAVERS-NOIRAIGUE : course des aînés.
- 6, 7, ROTHEL : fête des moissons.
- 12, MÔTIERS : fête des fontaines, org. Écho de Riaux.
- 13, LES BAYARDS : match au loto, org. société des accordéonistes.
- 22, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.

OCTOBRE

- 5, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.
- 26, FLEURIER : Vid'Armoires, org. Nantibatingou.

NOVEMBRE

- 2, SAINT-SULPICE : concert souper de soutien, org. fanfare l'Union.
- 2, 3, COUVET : concert annuel, org. Chœur de l'Amitié.
- 9, COUVET : soirée des paysannes, org. union suisse des paysannes.
- 10, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- 22, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- 23, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.

DÉCEMBRE

- 3, COUVET : don du sang, org. Samaritains.

- 6, FLEURIER : Saint-Nicolas, org. association Un P'tit Plus.

2025

FÉVRIER

- 8, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.

AVRIL

- 5, SAINT-SULPICE : concert de printemps, org. fanfare l'Union.

MAI

- 2-11, FLEURIER : Comptoir neuchâtelois, Centre de sports de glace.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à [info@courrierhebdo.ch](mailto:info@courrierhebdo.ch) Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

**À LOUER**  
à BOVERESSE  
**Appartement de 3½ pièces**  
Neuf, 1<sup>er</sup> étage, duplex, cuisine agencée, armoires, luminaires, grande terrasse privative, part au jardin, situation calme.  
Loyer **Fr. 1280.-** charges comprises  
**Tél. 079 301 09 35**



- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

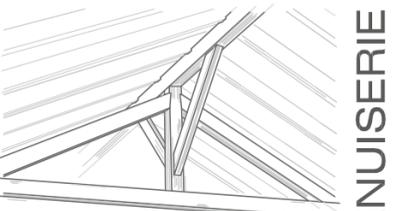
**Société Electrique du Val-de-Travers SA**  
Votre spécialiste dans votre région,  
pour toutes vos installations électriques !  
www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24



**ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS**  
**G. FREY et fils sa**  
**CARRELAGE**  
Faïence - Mosaïque - Dallage  
Pierre naturelle - etc...  
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch



**PASCAL ISLER Sàrl**  
TEL. 079 328 80 73  
CONSTRUCTION TOUS BOIS  
POSE DE SOLS ET PARQUETS



**CHRISTEN MENUISERIE**  
Menuiserie, rénovation  
Charpente, couverture  
079 / 301 09 35  
raph.christen@bluewin.ch  
rte de Môtiers 18, Boveresse



**CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**  
**HENRI KOTTISCH**  
Contrôleur avec brevet fédéral  
2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch



De l'imagination à la réalisation  
depuis 1990  
**ANTONIO GONZALEZ**  
ENTREPRISE DE PEINTURE  
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers  
Tél. 032 861 29 75  
Mobile 079 282 45 59

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques  
par des professionnels afin d'assurer votre sécurité  
et celle de votre entourage.  
**ElectroOGContrôle Sàrl**  
Contrôle d'installations électriques  
Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet  
info@electroogcontrôle.ch - 079 428 83 33



**ALAIN REY**  
2114 FLEURIER • FERBLANTERIE  
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE  
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE



## LETTRES OUVERTES

### L'énergie du futur

L'énergie du futur sera produite par la fusion nucléaire. Ainsi chantent les Beatles « Here comes the Sun / Voici le soleil », puisqu'elle est produite de la même manière que l'énergie du soleil, par la compression des noyaux nucléaires sous l'effet de la chaleur.

Quand j'affirme cela (qui devient une évidence pour certains) on me répond que la fusion nucléaire n'est pas encore prête, qu'il faut ériger des éoliennes et des centres solaires\*, et qu'il faut restreindre l'utilisation de l'électricité.

Toutefois, cette réponse oublie de dire que lorsque nous aurons fermé nos réacteurs à fission nucléaire, augmenté la capacité de nos barrages alpins, érigé un grand nombre de parcs éoliens et de centres solaires, la fusion nucléaire sera prête pour prendre sa place comme énergie principale. Elle aura la préférence par dessus toutes les autres sources d'énergie en raison de la quantité illimitée d'électricité qu'elle fournit, à la demande, sa sûreté et sa proximité.

N'oublions pas, qu'entre-temps, les besoins en électricité auront augmenté en quantités colossales en raison de toutes les formes électroniques de communication, l'imposition des voitures électriques, les

pompes à chaleur, la climatisation et l'augmentation de la production de la nourriture sous serre. (Tout ceci en contradiction avec l'obligation de restreindre l'utilisation de l'électricité).

Les études sur la fusion nucléaire avancent à pas de géant partout dans le monde, tandis que les éoliennes, dont la technologie date des années 1980, seront bientôt désuètes et mises hors service.

Pour que la Suisse reste un pays industrialisé, avec son niveau de vie exemplaire, il nous faut miser sur la fusion nucléaire.

\*Je fais une différence entre les panneaux solaires que chaque citoyen peut choisir (ou non) de placer sur son toit et les centres solaires qui sont érigés par les compagnies d'électricité dans les pâturages et les champs.

Richard Wilson, Travers

### L'intérêt national

Le Conseil fédéral, les parlements et les cantons peuvent-ils décider de ce qui est dans l'intérêt de la nation ?

Lors des élections, pas même la moitié des électeurs décident qui doit entrer dans les parlements – un vrai problème pour une démocratie



## LETTRES OUVERTES

directe. En plus, un groupe considérable n'a pas le droit de vote, justement les générations futures : on décide au-dessus d'elles ; et dans cette question d'énergie, notre mère, la terre, est également concernée, mais on décide également au-dessus d'elle, comme toujours... comme si l'intérêt de la nation était aussi le sien, comme si elle se laissait volontiers sacrifier à des interventions non renouvelables.

Je ne doute pas un seul instant de la bonne volonté de ceux qui prennent les décisions. Mais la volonté, même si elle est bonne, ne suffit pas pour se muer en intérêt national, et encore moins lorsque notre plus grand patrimoine, la nature, est concerné.

Comme on le sait, les grandes organisations de protection de l'environnement se sont montrées réticentes à l'égard de la nouvelle loi qui sera soumise au vote ; elles ont cédé : mais celui qui donne le petit doigt se verra retirer toute la main.

Il y a d'autres voix. Il s'agit de personnes concernées ou qui se sentent concernées par les interventions, qui s'opposent aux comportements opportuns, qui pensent qu'il y a suffisamment d'autres possibilités de produire de l'énergie et surtout qu'il est possible de faire de puissantes économies. Mais ceci contredit énergéti-

quement l'idéologie de la croissance économique à tout prix, y compris la soif d'énergie. Et ce sont justement ces efforts honnêtes et authentiquement suisses, sans esprit de profit et à leurs propres frais, que la nouvelle loi veut étouffer, sous prétexte d'un allongement inutile des procédures, comme si des décisions rapides valaient mieux que des décisions détaillées et pesées dans les moindres détails. Il s'agit, dit-on, de garantir l'approvisionnement énergétique de la Suisse par la Suisse, afin d'assurer d'éventuelles pénuries hivernales. Que se passerait-il s'il y avait une pénurie de batteries, ou de leurs matières premières, ou de smartphones, de voitures et de motos ? Commencerions-nous à lancer la Suisse dans la production de ces objets ?

Ceux qui parlent de l'intérêt national, comment pourraient-ils l'assumer en cas d'erreur de décision ? Les décisions démocratiques exigent les voix de toutes les personnes concernées – y compris celle de la nature – surtout si ces décisions ont des conséquences, nommées souvent dommages collatéraux, des conséquences d'intérêt national. Cet intérêt est déterminé par ceux qui veulent en tirer profit au-dessus de la tête de plus de 50% de la population en plus de la nature.

Heinz Salvisberg, Buttes

### Trois Vallonniers diplômés

La Haute École de gestion Arc a remis 174 bachelors. Les lauréats en Droit économique (Business Law), Économie d'entreprise et Informatique de gestion ont reçu leur diplôme des mains de Crystel Graf, conseillère d'État et cheffe du département de la formation, des finances et de la digitalisation, de Luciana Vaccaro, rectrice de la HES-SO et de Brigitte Bachelard, directrice générale de la HE-Arc.

### Les Vallonniers ayant reçu leur bachelor of Sciences HES-SO

**Droit économique :** Sandy Lebet, Les Verrières (mention pour son travail). **Économie d'entreprise :** Swarna Faivre, Travers (meilleur travail) ; Naomi Righetti, Fleurier.

